

Journal des traducteurs Translators' Journal

Le genre d'acre en français (suite et fin)

Jean-Paul Vinay

Volume 10, Number 4, 4e Trimestre 1965

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061179ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061179ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Vinay, J.-P. (1965). Le genre d'acre en français (suite et fin). *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 10(4), 177-177.

<https://doi.org/10.7202/1061179ar>

bulaire politique et social au Québec entre 1960 et 1965 fera état de mots et d'expressions tels que "le rapatriement de la constitution", "les deux solitudes", "le statu quo constitutionnel", "les Néo-Canadiens", "le biculturalisme", etc. Peut-être quelque chercheur est-il déjà à l'oeuvre.

J. DARBELNET



¶ LE GENRE D'ACRE EN FRANÇAIS (SUITE & FIN)

Dans le numéro 10.2 du *Journal*, je notais une communication de M. David Fortin concernant le genre du mot *acre* (10.2 : 71-72) et, après plusieurs considérations historiques reflétant le flottement de ce mot entre le masculin et le féminin, je résumais « notre collègue reconnaît ce mot comme masculin... il est actuellement, au Canada, masculin ».

Or, il paraît bien que je voulais dire précisément le contraire. Voici ce que nous dit M. Fortin lui-même :

« Je lis votre intéressante note au sujet du genre du mot *acre* et je suis un peu étonné de la façon dont ma brève lettre du 30 octobre a été interprétée [...] Je voulais signaler que cette unité de surface était donnée comme masculin dans le Dictionnaire Canadien et il me semblait qu'elle était féminin. Je mentionnais à cet effet les dictionnaires Littré, Quillet, Larousse, Robert et le dictionnaire de l'Académie.

Dans notre Ministère, nous employons *acre* au féminin [...] Je reconnais [donc] ce substantif comme étant *féminin*, et non masculin, contrairement à ce que vous dites à la troisième ligne de la fin du dernier paragraphe de votre note. »

Dont acte. *Acre* est donc passé(e) insensiblement du masculin au féminin, et je désire amender dans ce sens la note de la page 72. Il faut dire « une acre », et ne point y mettre d'accent circonflexe.

J.-P. V.

